



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

universités

Question écrite n° 67861

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'indépendance des syndicats étudiants en milieu universitaire. L'impossibilité d'établir un régime de protection pour les représentants étudiants face notamment au pouvoir légitime mais discrétionnaire des enseignants nécessite d'autoriser des personnes qui n'appartiennent pas à l'université de pouvoir se présenter aux élections des représentants étudiants. Encadré, ce système garantirait une meilleure autonomie et une plus grande liberté d'expression afin de mieux satisfaire les revendications étudiantes. Il souhaiterait donc que cette possibilité soit étudiée.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67861

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6012